

LL.M USA/ Australie

Ce programme permet aux étudiants sélectionnés de passer un an au sein de l'université partenaire et à l'issue de cette année, d'être diplômé d'un LL.M de l'université partenaire.

Conditions d'admission

Tout étudiant inscrit dans un Master 1 ou Master 2 de droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne lors de l'année de la sélection est éligible à candidater à ce programme. La mobilité s'effectuera toujours l'année suivante. L'étudiant retenu doit avoir validé au moins un diplôme de niveau BAC + 4 en droit avant son départ aux Etats-Unis.

L'étudiant doit impérativement avoir un bon niveau d'anglais, à l'écrit et à l'oral (prérequis linguistiques ci-dessous), mais aucune exigence de parcours n'est posée *a priori*: l'étudiant ne doit pas forcément avoir suivi des enseignements en droit américain, mais la cohérence de la candidature et du projet professionnel et académique de l'étudiant sera prise en compte par la commission de sélection.

Places disponibles pour l'année 2024/2025

Nous sommes encore dans l'attente du retour de notre partenaire de Boston College. La fiche sera actualisée dès que nous aurons un retour de leur part.

Cornell Law School : 2 places (une première candidature doit être adressée à LSAC avant le 15 décembre 2023)

Boston College Law School : **en attente**

Fordham Law School : 2 places

Pittsburgh School of Law : 2 places

Washington Saint Louis Law School : 2 places

St John's Law School : 2 places

Bond University (Australie) : 2 places

Cardozo : 1 place

Pace Law : 2 places

Procédure de sélection

Le dossier de candidature complet doit être envoyé par mail au Pôle des relations extérieures à l'adresse suivante : dre.eds@univ-paris1.fr au plus tard le vendredi 5 janvier 2024 à 17h.

Ce dossier de candidature doit comprendre :

a) Un CV rédigé en anglais, avec une photo d'identité

- *Le CV doit être rédigé en anglais, mais il est possible d'adopter le modèle français dans son élaboration.*

b) Une lettre de motivation rédigée en anglais à l'attention de la Commission de sélection de l'EDS (deux pages maximum)

c) La copie du TOEFL avec un score égal ou supérieur à 100 (le TOEFL est préférable à tout autre diplôme).

- *Sont dispensés de l'exigence du TOEFL par les Universités partenaires les étudiants qui disposent déjà d'un IELTS de niveau 7.0 (ceux-là devront fournir la preuve de leur IELTS).*

- *Sont dispensés de l'exigence du TOEFL et de l'IELTS par les Universités partenaires les étudiants qui ont effectué toutes leurs études de droit dans une université anglophone aux Etats-Unis, en Australie, au Canada anglophone, en Irlande, en Nouvelle-Zélande ou au Royaume Uni (ceux-là devront fournir la preuve de leur(s) de diplôme(s) universitaire(s) anglophone(s)).*

d) La liste des universités partenaires par ordre de préférence

e) Une copie des relevés de notes en droit, en français, depuis la première année

f) Une copie de la carte d'étudiant ou du certificat de scolarité pour l'année en cours

g) Une liste de toutes leurs démarches parallèles entreprises en vue d'intégrer un autre LL.M que celui des universités partenaires, ou d'intégrer l'une des universités partenaires mais par le moyen d'une candidature individuelle déposée directement auprès de celle-ci (sans passer par Paris 1).

h) D'autres documents : Les lettres de recommandations récentes (en français ou en anglais) émanant d'un maître de stage en droit ou d'un enseignant de l'Université sont facultatives.

Calendrier

Réunion d'information : La réunion est disponible sur [l'EPI](#) du pôle des relations extérieures (code secret : dl24!TA5)

Date butoir de dépôt des dossiers de candidature : vendredi 5 janvier 2024.

Date de l'audition : lundi 5 février 2024 – Présence obligatoire pour les candidats retenus.

Publication des résultats : A déterminer

Début des cours aux Etats Unis : « Fall Semester ». La date exacte sera communiquée aux candidats retenus par les universités partenaires.

Frais pour l'année de la mobilité

Les étudiants sélectionnés pour participer au programme LL.M USA/Australie devront **impérativement être inscrits administrativement à Paris 1 pendant l'année de leur mobilité** soit dans le **M2 Juriste international** (pour les étudiants issus du cursus franco-étranger, à l'exception des cursus franco-anglais et franco-américain), soit dans le **LL.M de Droit français, droit européen et droit international des affaires**.

Attention, pour être inscrits dans le M2 Juriste international, vous devrez avoir candidaté à ce M2 via la plateforme **Vœux M2** et avoir été acceptés.

Dans les deux cas, les étudiants sélectionnés devront s'acquitter des droits d'inscription auprès de Paris 1, ainsi que de la CVEC.

Les frais d'inscription doivent être versés avant le départ aux Etats Unis, soit avant le mois d'août.

Nous tenons à vous rappeler que la couverture sociale française n'est valable que pour les soins médicaux dispensés sur le territoire français.

L'assurance maladie aux Etats-Unis est obligatoire et sera à la charge de l'étudiant. Elle représente un **coût substantiel** (3.000 dollars à l'année pour Boston College, par exemple).

Le budget à prévoir pour ce type de programme peut varier selon la ville où se situe l'université d'accueil. Le programme du LL.M ne prévoit aucun type d'aide financière pour les étudiants partant, ni pour le logement, ni pour les repas, ni pour la vie quotidienne.